

Aux Constituantes et Constituants

Fribourg, le 1^{er} mars 2002

Convocation

Madame la Constituante, Monsieur le Constituant,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la

session de mars de la Constituante

qui aura lieu les

- mercredi 13 mars 2002 à 14 h**
- jeudi 14 mars 2002 à 8 h 30 et 14 h**
- vendredi 15 mars 2002 à 8 h 30**

en l'Hôtel cantonal à Fribourg.

Nous vous rappelons que les séances du mercredi et du jeudi sont *open end*.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour des trois séances, consacrées à l'examen du solde des thèses de la Commission 2, des thèses de la Commission 7 et d'une partie de celles de la Commission 4.

Comme pour la session de février, nous avons établi un document reprenant toutes les thèses au programme de mars dans l'ordre où elles seront traitées.

Nous vous remettons également le document présentant les thèses décidées par le plénum en février.

Comme annoncé par le 1^{er} vice-président Christian Levrat, vous trouvez aussi sous ce pli les lignes directrices de la procédure de consultation, telles qu'adoptées par le Bureau le 18 février 2002.

En nous réjouissant de vous retrouver dans une dizaine de jours, nous vous prions de croire, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, à l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Bureau de la Constituante

La Présidente :

Le Secrétaire général :

Katharina Hürlimann

Antoine Geinoz

Autres annexes: - Procès-verbaux des séances plénières de février 2002